

SAUVEGARDE PROTECTION DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Association loi 1901, agréée par arrêté préfectoral du 02/12/2013
siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 18 41 - Site: www.spcne.org -Mail: spcne44@yahoo.fr

Membre de l'U.D.P.N. 44 agréée par arrêté préfectoral du 04/12/2012

**Compte rendu de réunion
Mardi 13 septembre 2016
Maison des Associations
« AGORA 1901 » salle 1
2 bis rue Albert de Mun
44600 Saint-Nazaire**

1. **PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ÎLOT MOLLE à ST MARC sur MER**

SPCNE a assisté à la réunion d'information organisée par la Mairie pour la présentation du projet MARGNAN sur l'îlot Mollé à St Marc, le 22/06/2016 dans la salle du Courtil Brécart : Le projet Silene avec la construction de 25 logements répartis dans 7 bâtiments et une salle polyvalente avait été présenté en février 2016.

Le promoteur BPD Marignan présente un ensemble d'une cinquantaine de logements en 4 bâtiments qui seront situés sur une nouvelle rue avec, à l'avenir, la future mairie annexe et un nouvel espace dédié aux associations. A la place de l'actuelle mairie annexe une dizaine de logements et 2 locaux commerciaux seront construits. Un plateau piétonnier est envisagé sur la place Jacques-Tati ainsi qu'une petite place de l'autre côté de la rue avec des jeux pour enfants qui sera livrée au printemps 2017. La livraison des bâtiments s'échelonne en 2018 et 2019. Des inquiétudes persistent notamment au niveau de la circulation, la place Tati sera partiellement interdite aux véhicules, tout l'espace devrait être classé en zone 30.

2. **PROJET ECOQUARTIER SAINT-NAZAIRE SAUTRON :**

Le 6^{ème} atelier s'est réuni le 23/06/2016, le Plan Guide a été présenté en présence des élus avec le point d'étape n°2. Le projet se compose de 34 collectifs R+4, R+5, puis 16 collectifs R+4, 10 intermédiaires R+1+Combles et R+2+Combles, 20 et 10 intermédiaires R+2+Attique et 13 individuels R+1+combles. L'accessibilité se fera depuis les 3 voies existantes par 3 impasses, laissant le cœur de quartier sans voiture, l'implantation des constructions respectera les parcelles riveraines (distances, hauteurs, orientation des ouvertures), la densification sera concentrée en cœur de parcelle et des espaces généreux seront laissés entre les constructions.

Les ateliers vont se poursuivre en 2016 pour approfondir certains sujets comme les clôtures des habitations riveraines, la conception des espaces communs.

Une réunion publique aura lieu début novembre.

3. **SARL RABAS PROTEC à MEAN-PENHOET :**

SPCNE a été contactée par des riverains de l'entreprise spécialisée dans la mécanique de précision et l'usinage de profilés pour l'aéronautique et la construction navale. Les riverains craignent des nuisances dues à l'utilisation du chromate de strontium. SPCNE a pu rencontrer les membres d'une association (VAMP) qui est en contact avec les services de la Mairie au sujet d'une campagne de mesures faite par Air Pays de Loire. SPCNE va demander à connaître l'avancée du dossier car des mesures de point zéro doivent être réalisées avant le début de l'activité.

L'association VAMP et la SPCNE (au nom de l'UDPN44) seront représentées à la nouvelle CSS qui est mise en place par la Préfecture, nous avons reçu l'arrêté préfectoral le 24/07/2016.

Une réunion d'information est organisée par le Président de la Carene et le Président du Directoire du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire sur le projet de réaménagement de la zone industrialoportuaire le 14/09/2016 à 18h30 à Cineville. SPCNE y participera.

4. **CSS de CUNEIX :**

Elle s'est réunie le 22/06/2016 pour le bilan de l'année 2015 et le prévisionnel des travaux. Nous avons reçu tout le dossier de présentation de la Sous-préfecture le 16/06/2016. Nous avons reçu le compte-rendu. RAS

5. ENQUETE PUBLIQUE sur le projet de RENOVATION de la GARE de ST NAZAIRE :

A la suite de l'étude d'impact menée sur le projet de la gare, la CARENE et ses partenaires (SNCF Réseau, Gares & Connexions et la Ville de Saint-Nazaire) ont organisé une enquête publique portant sur l'Actualisation de l'étude d'impact du projet « rénovation de la gare de Saint-Nazaire » du 11 juillet au 11 août 2016.

Après rencontre avec le commissaire enquêteur, SPCNE a remis sa contribution et ses remarques le 03/08/2016.

SPCNE a étudié le dossier de 679 pages et a noté que l'enquête porte uniquement sur la mise à jour de l'étude d'impact due à la restructuration de la gare SNCF et non sur le projet d'aménagement du pôle multimodal. L'étude d'impact est actualisée en regard de la création des places de stationnement et la modification à la baisse du Projet Ville Gare suite à l'application du PPRL. SPCNE note des incohérences et des manquements sur les mesures de compensation proposées et rappelle ses remarques faites dans sa contribution du 10/09/2014 sur l'aménagement de la gare elle-même.

6. Visite de l'usine de Florentaise :

SPCNE n'a pas pu participer à la visite de l'usine de la Florentaise (transformation du Noir de Brière), le 11 juillet 2016 à Saint Mars-du-Désert. Pour info, suite à une malveillance, l'entreprise a été contrainte de faire des travaux supplémentaire le PNRB a porté plainte contre X.

7. CONSEIL DE QUARTIER :

○ Quartier Saint-Marc, Clos du Vigneau, Bollardière :

Réunion du groupe « Bien vivre ensemble » le 05/07/2016. Le groupe a réfléchi notamment sur le développement durable et le respect de l'environnement : thème : la réduction des déchets. Nous avons reçu le CR le 24/08/2016.

La prochaine réunion aura lieu le 14/09/2016 à la mairie Annexe de St Marc, avec pour sujet dans le cadre du développement durable « La réduction des déchets » et utilisation de la salle du « Bien Vivre Ensemble ».

○ Quartier Porcé-Kerlédé-Front de Mer-Parc paysager :

Le groupe de travail « *développement durable* » s'est réuni le 6 juillet dernier, une nouvelle réunion a eu lieu le 08/09/2016. SPCNE n'a pu y assister.

8. CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA CARENE :

- Nous avons reçu le 17/06/2016, le lien permettant de consulter en ligne le 3^{ème} Plan Local de l'Habitat de la Carene qui a été approuvé par le Conseil Communautaire le 29/03/2016. Le Conseil de Développement avait remis une contribution en janvier 2015.

- **Atelier « contrat de ville de l'agglomération nazairienne »** : Le 6^{ème} atelier s'est réuni le 27/06/2016 pour un buffet participatif dans la salle Rozé à Saint-Nazaire. Il était proposé d'apporter une spécialité culinaire pour partager un moment convivial. Pas de participation SPCNE.

Nous avons reçu le projet de contribution le 08/07/2016, les remarques étaient à faire avant le 30/07. SPCNE n'a fait aucune remarque. Prochaines réunions les 19/09/2016 et 17/10/2016.

- Invitation à la présentation publique des projets Eau et paysages pour le **réaménagement du Port de Rozé** et du Musée Promenade du Parc Naturel Régional de Brière au Port de Rozé à Saint-Malo-de-Guersac le 30/06/2016. Pas de participation SPCNE.

- Le Conseil de développement de la CARENE poursuit son programme de visites commentées de l'agglomération nazairienne pour découvrir des projets, des sites, des équipements et des entreprises remarquables du territoire. Invitation à une visite le 27/09/2016 : « **La Brière : Dessus, Dessous. Curiosités géologiques** », rendez-vous avec des spécialistes, à la découverte des 8000 ans d'histoire de la Brière, du sous-sol, de sa faune, sa flore et de ses paysages.

- Les membres du Conseil de développement sont sollicités pour phosphorer sur le PLU Intercommunal. SPCNE y participera car l'UDPN (dont nous sommes membre), participe à la **Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers**. Cette commission est chargée de statuer sur le SCOT de Nantes/Saint-Nazaire.

9. **UDPN 44:**

- L'UDPN 44 a participé 30 juin à Saint-Nazaire (immeuble Météor) au 6e Rendez-vous du SAGE avec pour thématique « **Les collectivités locales face au changement climatique** ». L'UDPN 44 note des incohérences entre le PPRI de Nantes et le PPRL de St Nazaire en cas de crue à l'horizon de fin de siècle. En effet s'il y avait cohérence, la construction du CHU sur l'Île de Nantes ne serait pas possible.
- Le projet de Réserve Naturelle Nationale de l'Estuaire de la Loire a été relancé par Mme ROYAL, ministre de l'Ecologie en juin dernier. L'UDPN 44 a jusqu'au 16/09/2016 pour remettre son avis sur le projet qui doit servir de mesure compensatoire pour le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes.
- L'UDPN 44 a participé à la **Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers** qui doit donner un avis sur le SCOT de Nantes /St-Nazaire, qui devrait bientôt passer en enquête publique, il faudra alors étudier les articles relatifs au développement de la ZAC de Brais notamment.

10. **COURRIERS ENVOYES et RECUS :**

- Envoyé par mail à l'Inspecteur de la DREAL, le 23/06/2016, une demande de rendez vous pour une entrevue en septembre entre l'inspecteur de l'environnement, rédacteur des rapports d'inspection et la SPCNE chez un riverain de l'entreprise Ouest Coating située dans la ZAC de Brais. Pas de réponse à ce jour.
- Envoyé, le 25/06/2016, par courrier postal, le procès verbal de notre assemblée générale du 14/06/2016, aux adhérents et à la sous-préfecture de Châteaubriant avec la composition du bureau.
- Envoyé, le 23/08/2016 le paiement de 28,66€ pour l'abonnement annuel à l'hébergement du site de l'Association.
- Reçu, le 12/08/2016, de la Mairie, la réponse positive à notre demande de réservation régulière d'une salle pour nos réunions mensuelles. 2^{ème} mardi du mois en salle 1 du 13 septembre 2016 au 13 juin 2017.
- Reçu, le 09/09/2016, de la sous-préfecture, l'invitation de la Sous-Préfète de St-Nazaire à participer à la CSS du site de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Kéraline à Herbignac, le 21/10/2016 à 14h30 à Herbignac. A l'ordre du jour : bilan de l'activité 2015 et perspectives 2016-2017.
- Reçu, le 13/09/2016, une invitation à la prochaine réunion de la Commission des Cultures Marines le 08/11/2016 à la DML de St Nazaire.

Fait à Saint-Nazaire, le 13 septembre 2016
Le Président de la SPCNE,